

Pourquoi ai-je adhéré à la F.O.F. ?

Pourquoi ai-je adhéré à la F.O.F. ?

De l'adhésion personnelle à l'engagement collectif

Sylvie HOEPFFNER, Guillemette AUBIN-VIARD, Mathilde POCZEKAJLO, Carine GOETZ,
membres du Conseil d'Administration de FOF-GRAND EST

Adhérentes de longue date ou nouvelles venues, nous évoquons fréquemment ce qui a été à l'origine de notre engagement syndical à la F.O.F, d'abord en tant qu'adhérente et aujourd'hui en nous investissant davantage dans la vie de notre syndicat.

Voici en quelques mots l'histoire de notre premier bulletin d'adhésion.

Lorsqu'en juin 1976 je suis devenue orthophoniste, la FNO était très présente auprès des étudiants et j'y ai rapidement adhéré. La F.O.F, elle, venait d'être créée.

Je participais aux réunions, régulièrement à des formations et me suis abonnée à l'Orthophoniste. Puis au fil des années, mon expérience professionnelle dans diverses institutions m'a permis de prendre de la distance par rapport à mes études et à la FNO.

La façon d'aborder le langage ne me convenait plus et les neurosciences prenaient de plus en plus de place. L'orthophoniste prenait en charge de plus en plus de pathologies.

Où était l'idée du patient et de son symptôme ?

Cependant, soucieuse que les revendications des orthophonistes soient entendues dans les ministères, je suis restée encore un temps à la FNO, pensant qu'elle avait plus de poids. Erreur, je l'avoue.

Rétrospectivement, je regrette de ne pas m'être assez intéressée aux valeurs de la F.O.F, sans doute par facilité, et me demande comment la F.O.F aurait pu toucher des orthophonistes comme moi.

Me sentant tout de même de plus en plus en décalage avec les idées véhiculées par la FNO, je me suis tournée vers la F.O.F dont les idées me correspondent totalement. À présent retraitée, je reste adhérente et contente de lire le bulletin.

Sylvie

Pourquoi ai-je adhéré à la F.O.F. ?

En sortant de l'école, persuadée de la nécessité d'être représentée, pour pouvoir défendre les intérêts particuliers de la profession dont les membres sont peu nombreux et majoritairement féminins, je me suis syndiquée... au « seul syndicat représentatif », n'est-ce pas... pensant que le nombre pouvait peser...

Et puis vint le temps de la réforme des études : 2011-2012, des manifs locales ou à PARIS... Dans ces occasions et sur les sites ou blogs, je me suis rendu compte que quiconque émettait critiques ou réserves vis-à-vis de la position officielle de la FNO était immédiatement cloué au pilori, comme traîtresse à la patrie Orthophonie.

C'est ce qui a fait tilt : *comment pourrait-il y avoir une pensée unique ?*

Alors, je suis allée fouiller un peu le site de la F.O.F dont je connaissais l'existence depuis mes études, et j'ai lu les textes, en particulier l'onglet « Nous connaître ». J'y ai trouvé deux choses qui m'ont touchées immédiatement : d'une part un positionnement professionnel et éthique qui correspond à mes valeurs et à la façon dont je considère mon métier, et d'autre part le fait que la F.O.F se soit constituée suite au refus d'une partie de la profession de reconnaître certains de leurs pairs comme les leurs. Encore une fois, une histoire de pensée unique.

Ni une, ni deux, mon bulletin d'adhésion est parti dans la foulée.

Guillemette

J'ai pris la décision d'adhérer à la F.O.F dans les premiers mois de ma carrière d'orthophoniste.

Nous étions alors au cœur de la mobilisation contre le décret de reclassement de la FPH (Fédération Publique Hospitalière) et il me semblait essentiel de soutenir une organisation syndicale qui défendait les intérêts des professionnels et des patients. Par ailleurs, en tant que jeune professionnelle, je trouvais parfois difficile de m'affirmer dans ma conception du métier d'orthophoniste, notamment face aux demandes de bilans chiffrés. Je ressentais le besoin de rencontrer des collègues qui partageaient l'idée d'une clinique du langage comme part intégrante du sujet. Le fait de participer aux activités proposées par mon Syndicat Régional m'a permis d'avancer dans ces questionnements, de disposer de documents sur lesquels m'appuyer dans mes contacts avec les autres professionnels et ainsi m'a donné plus d'assurance pour répondre aux demandes de bilans ou de transparence.

De plus, les échanges avec les membres de mon SR, les conférences et le groupe d'analyse des pratiques proposés au sein du syndicat nourrissent ma réflexion sur le positionnement théorique et clinique au fondement de ma pratique, et m'aident ainsi à élaborer mon « identité » d'orthophoniste.

Mathilde

Pourquoi ai-je adhéré à la F.O.F. ?

D'aussi loin qu'il m'en souvienne, j'ai toujours clamé : « J'adhère totalement aux idées de la F.O.F ! », parce que ces idées véhiculaient précisément la conception que je me faisais de mon métier, déjà lorsque j'étais étudiante.

J'adhérais aux idées... mais je n'étais pas adhérente...

Jeune diplômée, l'adhésion à un syndicat ne m'a pas semblé être une priorité et même si j'ai sûrement été débordée par les questions administratives en tous genres, je me suis débrouillée avec les conseils de mes collègues.

J'ai fait mon chemin d'orthophoniste avec les idées théoriques et cliniques que j'avais ébauchées déjà pendant mes études, n'ayant pas vraiment besoin de conseil précis sur des points juridiques ou légaux. Je ne voyais pas la nécessité d'adhérer à un syndicat et sans doute l'idée même de me syndiquer me semblait-elle un peu « démodée » voire « réactionnaire », même si les positions de la F.O.F résonnaient toujours en moi lorsque j'en lisais les textes.

Et puis, il y a eu les manifestations des syndicats, des professionnels et des étudiants lors de la réforme des études. J'y ai participé, j'ai marché aux côtés de la F.O.F, j'ai envoyé des messages de soutien au CA régional et alors j'ai réalisé qu'il serait temps que mes paroles soient en cohérence avec mes actes. C'est dans ces moments d'engagement pour une cause qui nous semble juste que l'on prend des décisions et qu'on s'engage plus sérieusement.

J'ai réalisé qu'adhérer et payer sa cotisation était un acte de soutien aux idées, un acte militant et que mes mots ne suffisaient plus à montrer mon attachement à la F.O.F. Alors tout naturellement j'ai envoyé mon bulletin d'adhésion.

D'abord simple adhérente, je n'ai pas osé participer à la vie du syndicat, ne m'y sentant alors pas à ma place. Et puis je me suis risquée à assister à une Assemblée Générale puis à une Rencontre Adhérents. Un pas après l'autre, j'ai eu envie de m'engager à mon tour et de participer à la vie syndicale et je suis entrée au Conseil d'Administration de mon syndicat régional.

Aujourd'hui, je suis persuadée que ma vie d'orthophoniste est indissociable de la F.O.F, parce que l'histoire même de l'orthophonie est indissociable de la F.O.F. Mes références théoriques et cliniques viennent en écho avec celles de la F.O.F et ma pratique vient s'y enrichir, y trouver sa légitimité et le courage de me battre pour que ces idées restent une réalité face à la standardisation, aux injonctions, aux pressions de toutes parts.

La F.O.F me donne les outils et la légitimité pour asseoir mon positionnement théorique et clinique et pour pouvoir résister.

Carine